

Relevé de décisions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016

Mardi 04 juillet 2017

La Roche-l'Abeille

Membres actifs présents (à voix délibérative) (18) :

CAIROLA Sylvain, Représentant du Conseil de développement ; **CELERIER Jean-Luc**, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **DEXET Emmanuel**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Bussière-Galant ; **DUCHAMBON Jean**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de St-Victurnien ; **DUPUY Jean-Claude**, Conseil communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **FAUCHER Daniel**, Président de la FCL, Conseiller communautaire à la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et adjoint au maire de Nexon ; **GERMOND Dominique**, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire de Saint-Laurent-sur-Gorre ; **GEROUARD Christophe**, Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres ; **LACROIX Philippe**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane ; **LATRONCHE Francis**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de La Roche-l'Abeille ; **MENARD Jean-Michel**, Représentant du Conseil de développement ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne ; **PERRIER-GAY Delphine**, Vice-Présidente de la FCL, Vice-Présidente de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de Ladignac-le-Long ; **RATIER Joël**, Président de la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de St-Junien ; **RATINAUD Guy**, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et Maire d'Oradour-sur-Vayres ; **SALESSE Josette**, Présidente du Conseil de développement ; **VALLADE Sylvie**, Conseillère communautaire à la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de St-Hilaire-les-Places ; **VOUZELLAUD Raymond**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Chéronnac.

Pouvoirs (5) :

ARNAUD René, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire d'Aix-sur-Vienne, donne pouvoir à **MEYER Serge**
BARRY Philippe, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aix, donne pouvoir à **FAUCHER Daniel**
DAVRAINVILLE Philippe, Représentant du Conseil de développement, donne pouvoir à **MENARD Jean-Michel**
DESCUBES Bruno, Représentant du Conseil de développement, donne pouvoir à **SALESSE Josette**
KAUWACHE Gérard, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aix, donne pouvoir à **PERRIER-GAY Delphine**

Membres associés présents (sans voix délibérative) (20) :

BARRY Jacques, Maire de Rilhac-Lastours ; **BOULESTEIX Jean-Pierre**, Elu à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ; **BOYER Antonin**, Membre du collectif BSP et membre du Conseil de développement ; **CARPE Pierre**, Maire de Glanges ; **CHAMINADE Gérard**, Maire de Lavignac ; **COUVIDAT Guy**, Elu à Cognac-la-Forêt ; **DELANOTTE Gilbert**, Elu à St-Genest-sur-Roselle ; **DELOMENIE Bernard**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Saint-Priest-Ligoure ; **DESBORDES Robert**, Conseiller municipal à Jourgnac ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de St-Germain-les-Belles ; **DUVAL Hélène**, Membre du Conseil de développement ; **FARGEOT Marie**, Adjoint au maire de Pierre-Buffière ; **GOURSAUD Pierre**, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne ; **LACORRE Valérie**, Adjoint au maire de Nexon et membre du Conseil de développement ; **MARTINS Jean-Claude**, Directeur – Direction des territoires à la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MOURET Michel**, Adjoint au maire de La Porcherie ; **PASSERIEUX Alain**, Adjoint au maire de Flavignac ; **RADEPONT Léo**, Délégué territorial à la DDT de la Haute-Vienne ; **SUDRAT Philippe**, Maire de Coussac-Bonneval ; **TALLET Mireille**, Membre du Conseil de développement.

Autres participants présents (sans voix délibérative) (7) :

BOSELY Alain, Directeur de la CC Briance Sud Haute-Vienne ; **DARDILHAC Laurent**, Ambassadeur de l'ADECT Châtaigneraie Limousine ; **DELIAT Nicole**, Office de Tourisme du Pays de Nexon ; **GOUJARD Stéphane**, Directeur de l'association « Varlin Pont Neuf » ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **ROBERT Monique**, Association « Marcognac Terre de Porcelaine » ; **VANDEBOSSCHE Myriam**, Directrice adjointe du CRT Nouvelle-Aquitaine.

Membres présents de l'équipe technique FCL (8) :

BONNET Emmanuelle, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **DUMAS Séverine**, Chargée de mission ; **FONCHY Céline**, Assistante administrative ; **LAMBERT Christophe**, Chargé de mission ; **LYRAUD Catherine**, Chargée de mission ; **MOURY Marie-Amélie**, Chargée de mission mise à disposition par l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne

Excusés (33) :

ARNAUD René, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire d'Aixe-sur-Vienne ; **BALLAY Christine**, Maire de Les Salles-Lavauguyon ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe, **BEIGE Laurence**, Directrice de l'association « Pouce Travail » ; **BOIJOUX Jean**, Membre du Conseil de développement ; **BOISSERIE Daniel**, Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de St-Yrieix-la-Perche ; **CHABASSIER Alain**, Vice-Président du Comité régional Handisport Limousin ; **COINDEAU Lucien**, Membre du Conseil de développement ; **COMBY Francis**, Vice-Président du Conseil départemental de la Corrèze ; **DARGENTOLLE Georges**, Maire de St-Maurice-les-Brousses ; **DAVRAINVILLE Philippe**, Représentant du Conseil de développement ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Les Cars ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DESCUBES Bruno**, Représentant du Conseil de développement ; **DUPUY Vincent**, Membre du CUCP ; **FARGES Jean-Marie**, Membre du Conseil de développement ; **FARRENQ Pierre**, Entreprise Safran Filtration System ; **FISSOT Sébastien**, Membre du Conseil de développement ; **KAUWACHE Gérard**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aixe ; **LAFARGE Thierry**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **LEBLOIS Jean-Claude**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **MARCHAND Régine**, Présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine ; **MARTIN Bénédicte**, Sous-Préfète de Bellac et de Rochechouart ; **MORIZIO Annick**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **PATAUD Jean-Pierre**, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et conseiller municipal à St-Laurent-sur-Gorre ; **PEYLET Carine**, Membre du Conseil de développement ; **PLAZZI Monique**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **QUERAUD Virginie**, Service social de la MSA du Limousin ; **RAYMONDAUD Yves**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **REDON-SARRAZY Christian**, Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Meuzac ; **REJASSE Jocelyne**, Maire de Vayres et Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **ROUSSET Alain**, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, **VILLESSOT Patrick**, Entreprise « Voyages Villessot ».

Nombre de membres actifs : 36

Votants présents (18) ou représentés (5) : 23

Quorum (30% des membres de l'Assemblée générale) : 39

Nombre de membres présents (38) ou représentés (5) : 43

L'Assemblée Générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine s'est réunie le mardi 04 juillet 2017, salle polyvalente de La Roche-l'Abeille sous la présidence de Daniel FAUCHER, Président, qui ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole à Francis LATRONCHE, Maire de La Roche-l'Abeille. Celui-ci présente les principales caractéristiques de sa commune.

I - RAPPORT MORAL

Le Président fait état de la fusion-absorption des Pays par la Fédération de la Châtaigneraie Limousine puis évoque le chantier de la prochaine contractualisation territoriale régionale, dont la réussite reposera sur une mobilisation collective. Il indique que la programmation LEADER va enfin pouvoir débuter et qu'un conventionnement Châtaigneraie Limousine – PNR (Parc Naturel Régional) Périgord-Limousin est en préparation pour articuler les interventions sur le territoire commun.

Il revient ensuite sur les rôles et l'intérêt du territoire de projets qu'est la Châtaigneraie Limousine.

En conclusion, il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine. Il adresse également ses remerciements à Josette SALESSE pour son implication de longue date à ses côtés et lui souhaite, ainsi qu'aux membres du nouveau Conseil de développement, pleine réussite dans leurs travaux.

1. Rapport d'activités

Le Président remercie tout d'abord Delphine PERRIER-GAY, Vice-Présidente, qui s'investit avec lui dans le pilotage de la Châtaigneraie Limousine.

Il revient sur le processus de fusion-absorption des Pays par la Châtaigneraie Limousine et sur la nouvelle organisation adoptée.

Il donne la parole aux membres de l'équipe technique de la Châtaigneraie Limousine pour un bilan 2016 des différentes missions (le document de séance peut être fourni sur demande) :

- accueil et développement économique ;
- ADEC T (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) ;
- tourisme :
 - o accessibilité et tourisme pour tous,
 - o sports et loisirs de nature ;
- mobilité ;
- habitat ;
- revitalisation des bourgs et centre-bourgs ;
- services – santé et « bien-vieillir » ;
- dispositifs financiers :
 - o contrats de cohésion territoriale 2015-2017,
 - o programme européen LEADER 2014-2020,
 - o contrats de ruralité.

Le Président note que la fin d'année 2016 est marquée par la disparition des dispositifs territorialisés de l'ex Région Limousin en termes d'aides aux entreprises. Concernant l'ADECT, il souligne le travail partenarial avec les chambres consulaires, et en particulier la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne, ainsi qu'avec l'animateur de l'ADEC T Ouest Limousin.

Joël RATIER indique rapidement l'avancée des travaux sur l'ADEC T Ouest Limousin.

Le Président évoque les nombreuses difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme LEADER, qui sont plus importantes que sur la précédente programmation au même stade.

Jean-Pierre BOULESTEIX déplore la complexité de mise en œuvre des fonds européens.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2016 de l'association.

2. Rapport financier

2.1 Activité financière 2016

Le Président cède la parole à Christophe GEROUARD, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Ce dernier présente les comptes de résultat ainsi que le bilan 2016 de l'association, établis avec l'appui du cabinet comptable B2M Expertise (Muriel BELLEGARDE).

Il rappelle tout d'abord qu'en vue de la fusion des Pays d'Ouest Limousin et de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne avec la Fédération de la Châtaigneraie Limousine, les comptes des deux Pays ont été arrêtés au 31 août 2016 pour servir de base à l'établissement des conditions et des modalités de la fusion. Il ajoute que les deux structures ont donc apporté à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine tous les éléments (actifs et passifs), droits, valeurs et obligations qui constituaient leur patrimoine à cette date. Il indique que la fusion comptable est active à compter du 1^{er} septembre 2016.

CHARGES		PRODUITS	
Etudes et prestations	25 488,00 €	Subventions d'exploitation	113 623,30 €
Fonctionnement (dont service location solidaire)	33 760,67 €	Cotisations	89 520,60 €
Salaires	80 586,96 €	Prestations de service	10 820,67 €
Charges	31 641,38 €	Autres produits (transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels)	14 217,46 €
Dotations aux amortissements	1 279,53 €		
Charges exceptionnelles	30 761,55 €		
TOTAL	203 518,09 €	TOTAL	228 182,03 €

ACTIF			PASSIF	
	Brut	Net		
Actif immobilisé (matériel bureaux, transport, mobilier)	40 713,49	3 075,31 €	Capitaux propres	233 574,94 €
			dont résultat de l'exercice	24 663,94 €
Actif circulant (produits à recevoir, clients...)	103 738,32 €	103 738,32 €	Dettes (organismes sociaux, fournisseurs...)	111 885,77 €
Disponibilités (Banques)	237 171,08 €	237 171,08 €	Créditeurs divers (Subventions reçues d'avances...)	- €
Compte de régularisation (Charges constatées d'avances)	1 476,00 €	1 476,00 €		
TOTAL		345 460,71 €	TOTAL	345 460,71 €

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :

- constate que :
 - o le montant des réserves au 31/12/2016 s'élève à 209 854,52 €,
 - o le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est de - 3 102,44 €,
 - o l'exercice comptable clos au 31/12/2016 dégage un excédent de 24 663,94 € ;
- approuve les comptes annuels 2016 de l'association ;
- affecte le résultat de 24 663,94 € au compte de report à nouveau ;
- donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Le Président remercie Muriel BELLEGARDE pour la qualité de ses travaux.

2.2 Désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes

Christophe GEROUARD indique que les mandats des commissaires aux comptes pour le Pays d'Ouest Limousin et le Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne se sont arrêtés de fait à partir de la date de la fusion. Il explique, par ailleurs, que le mandat de commissariat aux comptes du cabinet Chauprade est arrivé à son terme avec la certification des comptes pour l'exercice 2015. Il précise que la Fédération de la Châtaigneraie Limousine n'était pas soumise à obligation réglementaire ni pour le processus de fusion, ni pour l'exercice 2016.

Afin de pouvoir certifier de nouveau les comptes, il mentionne ensuite que l'association a lancé une consultation pour la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes et de son suppléant pour la période 2017-2022 (six exercices comptables).

Il informe l'assemblée qu'à l'issue de cette consultation, une seule offre a été déposée en temps et en heure auprès de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine. Il indique qu'elle émane de la société ACELIM, représentée par Jean-Michel CARPENET, précédemment commissaire aux comptes du Pays d'Ouest Limousin, et en précise les termes :

- titulaire : SARL ACELIM (Jean-Michel CARPENET) et suppléant : ABC Consulting (Jean BONNET) ;
- honoraires de 3 900 € HT/an avec revalorisation annuelle de 2%.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale désigne la SARL ACELIM (Limoges) représentée par M. Jean-Michel CARPENET, en tant que titulaire pour assurer le commissariat aux comptes de l'association et la SAS ABC Consulting (Limoges), représentée par M. Jean BONNET, comme suppléant pour les six exercices comptables à compter de l'exercice 2017.

III - ANNEE 2017 : BUDGET PREVISIONNEL ET PERSPECTIVES D'ORIENTATIONS

1. Budget prévisionnel 2017

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2017 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine le 09 mars 2017. Il présente ensuite le budget prévisionnel 2017 de l'association qui s'établit à 594 752,90 €.

DEPENSES		RECETTES	
Achat (études, prestations, investissements)	77 750,00 €	Subventions d'exploitation	277 208,28 €
Fonctionnement (dont dispositif location solidaire/animation interconsulaire...)	134 082,83 €	Europe (FEADER)	124 352,00 €
Salaires	255 000,00 €	Massif central (FEDER)	34 818,96 €
Charges	120 000,00 €	Etat	27 744,32 €
Amortissements	4 070,07 €	Région	87 793,00 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	3 850,00 €	MSA	2500,00 €
TOTAL	594 752,90 €	Cotisations	260 000,00 €
		Prestations de service (location scooters, plateforme solidaire), refacturation	55 053,00 €
		Autres produits (transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	2 491,62 €
		TOTAL	594 752,90 €

2. Cotisations intercommunales 2017

Le Président indique qu'une proposition a été présentée et approuvée en Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine le 09 mars 2017. Il rappelle que les cotisations sont calculées pour les deux tiers sur la population et pour le tiers sur le potentiel fiscal corrigé.

Il ajoute que conformément aux engagements pris lors de la fusion-absorption, un mécanisme transitoire de correction du montant des cotisations est appliqué. Il explique en effet que le nouveau mode de calcul entraîne une hausse de cotisations pour certaines communautés de communes par rapport à l'année 2016 et une baisse pour d'autres. Il ajoute qu'un écrêtement des baisses des Communautés de communes concernées est donc opéré pour neutraliser les hausses.

Communautés de communes	Montants
Briançonnais	26 522,93 €
Ouest Limousin	27 258,61 €
Pays de Nexon – Monts de Châlus	37 025,03 €
Pays de St-Yrieix	37 005,75 €
Porte Océane du Limousin	89 086,53 €
Val de Vienne	43 101,15 €
TOTAL	260 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2017.

3. Orientations

Le Président présente les différentes perspectives pour l'année 2017 suivant les différentes missions de l'association.

3.1 Focus sur la prochaine contractualisation territoriale avec la Région

Le Président indique que la Région Nouvelle-Aquitaine, lors de sa séance plénière du 10 avril 2017, a adopté les orientations de sa politique contractuelle territoriale pour la période 2017-2020. Il mentionne ensuite que Gérard VANDENBROUCKE, Vice-Président de la Région, ne pouvait pas assister à cette réunion pour présenter les grandes lignes de cette politique. Il propose que la Châtaigneraie Limousine prenne rang dès à présent pour contractualiser avec la Région.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale, qui comprend en tant que membres actifs des représentants de tous les EPCI de son territoire, :

- valide l'engagement d'un travail avec la Région pour préparer la prochaine contractualisation territoriale ;
- souhaite que ce travail de co-construction Région – territoire de projets puisse démarrer dès le mois de septembre 2017.

3.2 Convention Fédération de la Châtaigneraie Limousine – Parc naturel régional Périgord-Limousin

Le Président mentionne que Châtaigneraie Limousine et PNR Périgord-Limousin posent leur cadre d'intervention pour l'avenir avec la préparation d'une contractualisation avec la Région. Il indique que le moment semble donc opportun pour élaborer une convention d'articulation entre Châtaigneraie Limousine et PNR sur leur territoire commun d'intervention, au-delà de la seule problématique touristique. Il rappelle en effet qu'aujourd'hui, la convention liant la Châtaigneraie et le PNR porte uniquement sur le tourisme, et encore de manière partielle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le principe d'un conventionnement multi-thématique Châtaigneraie Limousine / PNR sur leur territoire commun d'intervention.

4. Projet de tram-train

Antonin BOYER, membre du collectif BSP (Bon Sens Paysan) présente un projet de tram-train.

A l'issue de cette présentation, Jean DUCHAMBON souligne l'intérêt de ce projet. Il propose le vote de deux motions : l'une en faveur de ce projet et l'autre pour que le réseau (lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive) soit en capacité de continuer à recevoir une offre commerciale.

Joël RATIER juge ce projet plein d'atouts car il s'appuie sur le patrimoine ferroviaire existant. Il souligne que jusqu'à présent, les orientations nationales prises ont privilégié la grande vitesse au détriment du maillage ferroviaire territorial. Au moment de la mise en œuvre de la COP21, un tel projet prend tout son sens. A l'instar de Jean DUCHAMBON, il déplore l'état dans lequel se trouve les lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive.

Le Président propose l'adoption de deux motions, l'une relative au maintien des lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive et l'autre en faveur du projet de tram-train.

4.1 Motion relative au maintien des lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive

Les annonces faites lors du Comité de lignes du bassin de Limoges du TER Limousin, qui s'est tenu le 28 juin 2017, laissent à craindre une fermeture des lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive en l'absence de travaux sur les infrastructures des voies.

De par une desserte de proximité et la liaison qu'elles assurent avec l'agglomération de Limoges, ces lignes ferroviaires s'avèrent essentielles pour le développement de l'économie, de l'emploi et de la formation sur les territoires qu'elles traversent. Par ailleurs, à l'heure où les enjeux du changement climatique sont au cœur des préoccupations, elles constituent des solutions pour une mobilité durable. Enfin, elles sont des maillons essentiels dans la perspective du projet de tram-train en étoile autour de Limoges (cf. autre motion).

Au vu de ces éléments, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale – élus et socioprofessionnels – du territoire de projets de la Châtaigneraie Limousine demande au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et à SNCF « Réseaux » la réalisation de travaux d'infrastructures pour le maintien des lignes ferroviaires Limoges / Saint-Junien / Angoulême et Limoges / Saint-Yrieix / Brive.

4.2 Motion relative à un projet de tram-train

La Châtaigneraie Limousine, territoire de projets sous forme associative, s'étend au sud-ouest de la Haute-Vienne sur 73 communes pour 87 500 habitants. Lors de la révision de sa stratégie territoriale en 2014, la problématique de la mobilité est apparue comme un thème majeur dans les ateliers réunissant élus, socioprofessionnels et partenaires. La proximité et l'accessibilité ont ainsi été placées au cœur de sa stratégie, au service de l'attractivité de son territoire.

A ce titre, la Châtaigneraie Limousine s'est intéressée au projet de tram-train limousin porté par le collectif BSP (« Bon Sens Paysan »), structuré en association loi 1901. Ce projet consiste à réinvestir l'héritage ferroviaire constitué par une étoile à 8 branches, au départ de Limoges, de plus de 400 kilomètres sur lesquels se répartit une cinquantaine de gares. Il s'appuie sur l'utilisation de véhicules légers qui fonctionnent comme des trains en campagne et des tramways en agglomération. Il est particulièrement structurant pour l'aménagement et le développement de la Châtaigneraie Limousine et bien au-delà.

Ses enjeux sont majeurs notamment en termes :

- de développement économique et d'emploi par le renforcement de l'attractivité du territoire, l'accès à des offres de formation présentes sur l'agglomération de Limoges, ... ;
- de mobilité durable :
 - o maillage du territoire en transports collectifs,
 - o report modal vers le train, en alternative au « tout-automobile » pour une limitation des émissions de gaz à effet de serre ;
- de mobilité inclusive.

Au moment où les échanges avec la Région Nouvelle-Aquitaine vont s'engager pour la préparation de la prochaine contractualisation territoriale, la Châtaigneraie Limousine souhaite :

- apporter son soutien à ce projet d'envergure dont les enjeux sont multiples ;
- le porter à la connaissance de la Région Nouvelle-Aquitaine qui œuvre pour favoriser et développer les mobilités pour tous.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte la motion relative au projet de tram-train présentée ci-avant.

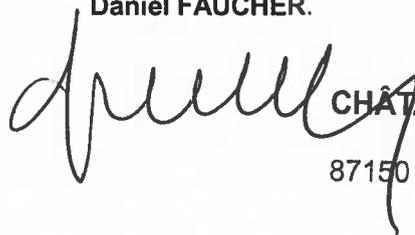
La séance est clôturée à 20h15.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Oradour-sur-Vayres, le mardi 18 juillet 2017.

Le Président,

Daniel FAUCHER.



**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES